



Extrait du registre des délibérations du Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale

L'an deux mil vingt-cinq, le mardi 24 juin à dix-huit heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Herblain, dûment convoqué le 18 juin 2025 s'est réuni aux Terrasses de la Gournerie à Saint-Herblain sous la présidence de Monsieur Dominique TALLEDEC, vice-président du Centre Communal d'Action Sociale.

ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :

Dominique TALLEDEC, Farida REBOUH, Guylaine YHARRASSARRY, Nelly LEJEUSNE, Evelyne ROHO, Matthieu ANNEREAU, Michelle DEQUIDT, Séverine SANCEREAU, Annick VAILLANT, Gérald CRESPEL, Martine LE BAIL

ÉTAIENT EXCUSÉ(E)S :

Bertrand AFFILÉ, Eric BAINVEL, Marie-Line RABILLER, Joël MOSSET, Valérie AUDEGOND, Alain CHAUVET

EXCUSÉ(E)S AYANT DONNÉ(E)S PROCURATION :

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Delphine BERTHELOT

DELIBERATION 2025-06-23

OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF 2024 – BUDGET ANNEXE ACCUEIL DE JOUR

 <i>Liberté • Égalité • Fraternité</i> RÉPUBLIQUE FRANÇAISE	Accusé de Réception LA PREFECTURE DEPARTEMENT 044 Identifiant de l'acte : 044-264400342-20250625-20250623-DE Date de réception de l'acte par la Préfecture : 25/06/2025
--	---

Hôtel de ville
BP 50167
44802 Saint-Herblain
Cedex
T 02 28 25 20 00
saint-herblain.fr

DELIBERATION 2025-06-23

OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF 2024 – BUDGET ANNEXE ACCUEIL DE JOUR

Rapporteur : Dominique TALLEDEC

Il est proposé au Conseil d'administration réuni sous la présidence de Dominique TALLEDEC, Vice-président, délibérant sur le compte administratif du budget annexe Accueil de jour de l'exercice 2024 dressé par Monsieur Bertrand AFFILÉ, Maire et Président du CCAS, après s'être fait présenter le Budget Primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

- de donner acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi (voir état annexé).
- de constater, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion voté à cette séance relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.
- de reconnaître la sincérité des restes à réaliser.
- de décider d'annuler les crédits disponibles, après les restes à réaliser.
- de voter et d'arrêter les résultats définitifs tels que résumés ci-dessous.

COMPTE ADMINISTRATIF 2024 – BUDGET ANNEXE ACCUEIL DE JOUR

	INVESTISSEMENT		EXPLOITATION		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés		11 342,87		8 870,23		20 213,10
Opérations de l'exercice	2 100,00	8 479,99	307 873,66	307 877,66	309 973,66	316 357,65
TOTAUX (a)	2 100,00	19 822,86	307 873,66	316 747,89	309 973,66	336 570,75
Résultats de clôture		6 379,99		4,00		6 383,99
Restes à réaliser (b)	200,58				200,58	
TOTAUX CUMULES (a+b)	2 300,58	19 822,86	307 873,66	316 747,89	310 174,24	336 570,75
RESULTATS DEFINITIFS A REPORTER (y/c Restes à réaliser)		17 522,28		8 874,23		26 396,51

Le Conseil, après en avoir délibéré, approuve la présente délibération à l'unanimité.

**Pour ampliation,
Le Vice-Président du CCAS**

Dominique TALLEDEC

Reçu en Préfecture de Nantes le 25/06/2025

Publié le 27/06/2025